

## Un LLM après une L3 est-il un choix judicieux ?

Par **LolaElvira**, le **02/05/2017** à **22:30**

Bonjour,

Actuellement en L3, j'ai été accepté en LLM international commercial law à l'université de Glasgow. Je souhaite travailler dans la compliance/risk management. Or je me demande si ce LLM est un choix judicieux pour mon projet professionnel. Je souhaite travailler à l'étranger mais j'avoue être assez perdue quant au choix de ma formation. A la suite du LLM, pensez-vous qu'il est possible d'intégrer un M2 ? Le cas échéant, pourrais-je travailler directement en Ecosse ?

Merci

Par **CI37**, le **03/05/2017** à **17:48**

Salut!

Puisque vous voulez travailler dans la compliance, vous allez certainement vous diriger vers le droit des affaires particulièrement le secteur financier/bancaire. Ce n'est que mon avis mais je pense que si vous visez un M2 dans cette branche là, vous avez intérêt à faire d'abord un M1 en France quitte à partir après votre M1 ou après votre M2 en LLM.